



Questionnaire préalable à l'entretien

Nom de famille :

Prénom de l'enfant :

AVANT-PROPOS

L'admission de l'enfant se fait sans condition de domicile, l'école des Apprentis – Sages étant un établissement privé hors contrat n'obéissant pas, de fait, aux contraintes de la carte scolaire. Il est toutefois à considérer le temps d'acheminement de l'enfant qui doit être à même de respecter son rythme biologique.

L'âge minimum de l'enfant est de 4 ans (âge atteint dans l'année civile en cours) pour intégrer la classe de petite ou moyenne section. L'âge maximum est de 13 ans pour la classe de CM2, sauf mention spéciale.

Les enfants porteurs de handicaps ou de maladie chronique sont admis dans la mesure où l'école est en capacité de réunir les conditions nécessaires à leur intégration dans de bonnes conditions ainsi qu'une bonne scolarité.

QUESTIONNAIRE

Pouvez-vous mentionner les 3 raisons principales qui vous motivent pour scolariser votre (vos) enfant(s) à l'école des Apprentis-sages ?

VISION DE LA PÉDAGOGIE ALTERNATIVE

Un élève ne donnera du sens à sa présence à l'école que s'il lui est donné la possibilité d'y conduire des projets personnels, pour grandir et rencontrer les autres.

Comment envisagez-vous la collaboration avec l'école pour contribuer, dans le cadre familial, au développement de votre (vos) enfant(s) ?



VIE DE FAMILLE

Quels sont les centres d'intérêt de votre enfant ?

Quelles activités pratiquez-vous fréquemment avec votre enfant ?

IMPLICATION DE LA FAMILLE DANS L'ÉCOLE

En inscrivant votre enfant à l'école des Apprentis-sages, vous vous engagez à participer à des rencontres de parents (partage autour de thèmes d'éducation). Quels sujets aimeriez-vous voir traiter ?

Vous avez la possibilité de participer à la vie de l'école de différentes manières (interventions ponctuelles, encadrement du hors temps scolaire, travaux divers...).

Quelle aide concrète pourriez-vous proposer à l'école ?

L'école des Apprentis-sages étant un établissement scolaire privé hors contrat, la fidélité dans le paiement des frais d'écologie est primordiale. Quelle est votre position face à cette affirmation ?

Association Les Apprentis — Sages de l'école Soleil » Préinscription 2022 - 2023